

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003357900091	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CU COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie d Arras Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : BUDGET TRANSPORT (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	20
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	21
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	22
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	273 244,00	273 244,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		273 244,00	273 244,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		273 244,00	273 244,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	15 613 840,00	0,00	254 356,00	254 356,00	15 868 196,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 901,00	0,00	0,00	0,00	120 901,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 440,00	0,00	18 888,00	18 888,00	63 328,00
Total des dépenses de gestion des services		15 789 181,00	0,00	273 244,00	273 244,00	16 062 425,00
66	Charges financières	63 846,06	0,00	0,00	0,00	63 846,06
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 856 027,06	0,00	273 244,00	273 244,00	16 129 271,06
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 250 000,00		0,00	0,00	3 250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 250 000,00		0,00	0,00	3 250 000,00
TOTAL		19 106 027,06	0,00	273 244,00	273 244,00	19 379 271,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 379 271,06
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 446 702,85	0,00	324 946,16	324 946,16	1 771 649,01
73	Produits issus de la fiscalité (7)	13 251 353,00	0,00	0,00	0,00	13 251 353,00
74	Subventions d'exploitation	3 374 414,21	0,00	-51 702,16	-51 702,16	3 322 712,05
75	Autres produits de gestion courante	70 932,00	0,00	0,00	0,00	70 932,00
Total des recettes de gestion des services		18 143 402,06	0,00	273 244,00	273 244,00	18 416 646,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	102 500,00	0,00	0,00	0,00	102 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	125,00		0,00	0,00	125,00
Total des recettes réelles d'exploitation		18 246 027,06	0,00	273 244,00	273 244,00	18 519 271,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	860 000,00		0,00	0,00	860 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		860 000,00		0,00	0,00	860 000,00
TOTAL		19 106 027,06	0,00	273 244,00	273 244,00	19 379 271,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 379 271,06
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 390 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 850 459,98	0,00	0,00	0,00	3 850 459,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	94 790,00	0,00	0,00	0,00	94 790,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 961 249,98	0,00	0,00	0,00	3 961 249,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	675 000,00	0,00	0,00	0,00	675 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	675 000,00	0,00	0,00	0,00	675 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 636 249,98	0,00	0,00	0,00	4 636 249,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	860 000,00		0,00	0,00	860 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	910 000,00		0,00	0,00	910 000,00
	TOTAL	5 546 249,98	0,00	0,00	0,00	5 546 249,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 568,42
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 559 818,40
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	906 963,40	0,00	0,00	0,00	906 963,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	780 000,00	0,00	0,00	0,00	780 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 686 963,40	0,00	0,00	0,00	1 686 963,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	572 855,00	0,00	0,00	0,00	572 855,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	572 855,00	0,00	0,00	0,00	572 855,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 259 818,40	0,00	0,00	0,00	2 259 818,40
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 250 000,00		0,00	0,00	3 250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 300 000,00		0,00	0,00	3 300 000,00
	TOTAL	5 559 818,40	0,00	0,00	0,00	5 559 818,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 559 818,40
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 390 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	254 356,00		254 356,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 888,00		18 888,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		273 244,00	0,00	273 244,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	273 244,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	324 946,16		324 946,16
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-51 702,16		-51 702,16
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		273 244,00	0,00	273 244,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	273 244,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	15 613 840,00	254 356,00	254 356,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	15 262 600,00	213 964,00	213 964,00
6135	Locations mobilières	900,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	137 000,00	40 392,00	40 392,00
617	Etudes et recherches	83 240,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	15 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 100,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	58 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	20 000,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	120 901,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	625,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	312,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	660,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	87 505,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 656,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 143,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	10 000,00	0,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	10 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 440,00	18 888,00	18 888,00
6518	Autres	0,00	18 888,00	18 888,00
6531	Indemnités élus	23 500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	3 300,00	0,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	6 100,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	125,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	10 910,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		15 789 181,00	273 244,00	273 244,00
66	Charges financières (b) (8)	63 846,06	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-153,94	0,00	0,00
6688	Autre	20 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		15 856 027,06	273 244,00	273 244,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 250 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 250 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 250 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 250 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 106 027,06	273 244,00	273 244,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET TRANSPORT - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				273 244,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 680,68
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 834,62
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-153,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 446 702,85	324 946,16	324 946,16
7061	Transport de voyageur	1 446 702,85	324 946,16	324 946,16
73	Produits issus de la fiscalité (6)	13 251 353,00	0,00	0,00
734	Versement de mobilité	13 251 353,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 374 414,21	-51 702,16	-51 702,16
7472	Subv. exploitat° Régions	186 528,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	3 187 886,21	-51 702,16	-51 702,16
75	Autres produits de gestion courante	70 932,00	0,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	70 932,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		18 143 402,06	273 244,00	273 244,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	102 500,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	2 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	125,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	125,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		18 246 027,06	273 244,00	273 244,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	860 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	860 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		860 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 106 027,06	273 244,00	273 244,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	273 244,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	16 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 850 459,98	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	460 672,51	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	90 468,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 935 678,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	138 448,40	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	92 471,91	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	28 433,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	97 010,22	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 277,94	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	94 790,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	44 790,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 961 249,98	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	675 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	575 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		675 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 636 249,98	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	860 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	860 000,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	332 028,64	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	508 233,36	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 120,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	13 618,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		910 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 546 249,98	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	906 963,40	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	906 963,40	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	780 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	780 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 686 963,40	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	572 855,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	572 855,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		572 855,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 259 818,40	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 250 000,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	4 590,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 000,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	155 634,63	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	327 126,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 740,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	43 679,50	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 876 994,09	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	209 000,97	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	136 601,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	71 718,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	345 825,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	19 040,81	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 250 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 559 818,40	0,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 535 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		675 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	575 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 000,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		860 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	860 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 535 000,00	318 133,04	13 568,42	1 866 701,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 3 822 855,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		572 855,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	572 855,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 250 000,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	4 590,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 000,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	155 634,63	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	327 126,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 740,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	43 679,50	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 876 994,09	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	209 000,97	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	136 601,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	71 718,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	345 825,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	19 040,81	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	3 822 855,00	725 570,40	0,00	0,00	4 548 425,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 866 701,46
Ressources propres disponibles	VIII 4 548 425,40
Solde	IX = VIII – IV (5) 2 681 723,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					8 800 000,00	6 925 967,79	617 154,72
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					8 800 000,00	6 925 967,79	617 154,72
2018	201810002/744-737/EMPRUNT FIN ANNEE 2018 AFL B31	AGENCE FRANCE LOCALE	15	T	2 900 000,00	2 181 329,46	213 234,04
2019	201912001/1182-1183/EMPRUNT FIN ANNEE 2019 AFL B31	AGENCE FRANCE LOCALE	15	T	5 900 000,00	4 744 638,33	403 920,68
TOTAL					8 800 000,00	6 925 967,79	617 154,72

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 22/06/2018 - AFFERMAGE	ARTIS	KEOLIS ARRAS -ARTIS	Personne morale de droit privé - SARL	15 181 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 91

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 85

VOTES :

Pour : 85

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/06/2023

Présenté par (1) Monsieur Alain Cayet, vice-président délégué aux finances,

A siège de la Communauté Urbaine d Arras le 22/06/2023

(1) Monsieur Alain Cayet, vice-président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A siège de la Communauté Urbaine d Arras, le 22/06/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ANSART Pierre	
AUDEGOND Mickaël	
BARTIER Alain	
BAYART Didier	
BEAUMONT Evelyne	
BERTEIN Gabriel	
BERTIN Aline	
BESIEUX Didier	
BIGORNE Emilie	
BOCHET Jean-Michel	
BOCQUEREAU Jean-Jacques	
BOISSOU Karine	
BRAS Guy	
BRIOIS Pascal	
CAILLIEREZ Charline	
CANLER Philippe	
CARON SAVARY Fabienne	
CARTIGNY Nathalie	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHARLET Jean-Pierre	
CHAVAIN Martine	
CONDAMINE Estelle	
CONTART Betty	
COQUEL Hugo	
COTTIGNY Laurent	
CROMBEZ Jean-Baptiste	
DAL POS Sylviane	
DEGAUQUIER Olivier	
DELALIN Déborah Anne	
DELATTRE Dominique	
DELEPAUX Eric	
DELFOLIE Christine	
DELMOTTE Cédric	
DELPLACE Régine	
DEMARCQ Jean-Paul	
DESFACHELLE Nicolas	
DETOURNE Antoine	
DEVISE Jean-Marc	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DOUAY Claude	
DUFLOT Eric	
DUMOULIN Charline	
DUPOND Cédric	
DURAND Bernard	
DUTOIT Pascal	
EL HAMINE Valérie	
ESTENNE Martine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FACHAUX-CAVROS Laurence	
FATIEN Marylène	
FERET Claude	
FERRI Jean-Pierre	
FLOCHEL Jean-Paul	
FRUCHART Christelle	
GHEERBRANT Nathalie	
GIRAUDON Nadine	
GUILLAUME Audrey	
GUIMART Jacqueline	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
JANSSENS Sandy	
JOSSEE Laurence	
JULIEN Jean-Pierre	
KARPINSKI Roger	
KHODR Ziad	
KUSMIEREK Nicolas	
LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle	
LEBAS Léon	
LEBLANC Jean-Paul	
LEBORGNE Hervé	
LECORNET Claude	
LEDHE Didier	
LEFEBVRE Pascal	
LEFRERE Bernard	
LEMAIRE Patrick	
LETUPPE Sylvie	
LETURQUE Frédéric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LEVEQUE Véronique	
LEVIS Jean-Claude	
LOURDEL Fatima	
MALFAIT Alexandre	
MATHISSART Michel	
MAURY Olivier	
MERESSE Nadine	
MICHEL Didier	
MILLAN Coline	
MILLEVILLE Bernard	
MUYLAERT François-Xavier	
NICOLLE Laure	
NOCLERCQ Sylvie	
NORMAND Arnold	
NOURRY Colette	
OCCRE Thierry	
OSSELAND Gauthier	
OTENDE Juliette	
OUAGUEF Zohra	
PAWLAK Mélanie	
PEROL Alexandre	
PLET Luigi	
PLU Jean-Claude	
POTTEZ Roger	
PRINCE Stéphane	
PUCHOIS Jean-Pierre	
QUANDALLE Philippe	
RICQUART Sophie	
ROCHE Reynald	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROSSIGNOL Françoise	
ROUSSEAU Philippe	
ROUX Carole	
ROY Sylvain	
SAVARY Astrid	
SEARLE Maureen	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michael	
THELLIEZ Martine	
THERY Vincent	
TILLARD Jean-Luc	
TISON David	
TOURNANT Bernard	
TRUFFIER Jean-Marie	
VAAST Tanguy	
VAN GHELDER Alain	
VASSEUR Nicolas	
VERDET Christophe	
VERDET Jean-Louis	
VIARD Philippe	
VILETTE TORILLEC Aude	
WILLEMAET Didier	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Alain Cayet, vice-président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2023, et de la publication le 26/06/2023

A Arras, le 26/06/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.